

**Connaissance**  
de  
**L'INCONSCIENT**

**PHILIPPE BOUTRY**  
et  
**JACQUES NASSIF**

**Martin**  
**l'Archange**

**nrf**  
**Éditions Gallimard**









© *Éditions Gallimard, 1985.*

Extrait de la publication

*Requête*



## Lettre I

J. N. À PH. B.

On m'a dit pouvoir m'adresser à vous qui êtes historien des choses de la religion. C'est en dernier recours.

Jusqu'à présent, les psychanalystes qui ont travaillé avec moi à l'occasion d'une recherche sur « La religion dans le délire » avaient cru pouvoir se passer de quelqu'un comme vous pour venir à bout des difficultés soulevées par la lecture du texte dont je vous joins photocopie.

Cette « *Relation concernant les Évènements qui sont arrivés au sieur Martin, laboureur à Gallardon, en Beauce, dans les premiers mois de 1816* », qui est tombée entre nos mains par chance, avait pu retenir notre attention deux années durant, faisant du personnage de Martin celui qui avait su imposer son sujet à notre recherche, sans que nous éprouvions le besoin de savoir si le porteur de ce nom avait réellement existé, ni si ses actes étaient historiquement avérés. C'est que nous entendions mener cette lecture en psychanalystes, tentative dont vous ne vous doutez pas à quel point elle fait de nous deux des confrères qui s'ignorent par profession, l'un redonnant vie aux morts, en se faisant lecteur de leurs textes, l'autre redonnant vie à un « texte », en accueillant les conditions de sa mort.

Le paradoxe est le suivant : être psychanalyste, c'est se passer des services d'un historien, tout en se comportant comme lui, c'est se dispenser d'avoir à s'appuyer sur des documents écrits, tout en se contraignant à faire d'une parole, soumise à une règle du jeu, l'unique archive. Nous avons donc joué avec la transcription des paroles de Martin le rôle d'un lecteur occupant

systématiquement la position du tiers qui reste non prévenu et qui doit se passer de tout référent extrinsèque, nommément de celui auquel votre discipline s'intéresse, quand elle met en doute les mots d'un récit.

Mais tout a une fin, même et surtout en psychanalyse; *a fortiori*, quand elle est convoquée vers ce qui objectivement la déborde comme la folie ou l'histoire, ici des réalités presque inextricables. M'aideriez-vous à débrouiller leur écheveau, selon votre compétence?

Or il me faut pour cette suite vous avouer une incompétence : celle de quelqu'un qui a lieu de se défendre des tentatives auxquelles s'essaye parfois un sujet effrayé par le vif de ses paroles; je suis alors amené à me présenter, s'il veut les remplacer en m'imposant des écrits, comme ne sachant pas lire. Il en résulte que je peux à mon tour me montrer effrayé par la masse des textes qui, selon toute vraisemblance, a été charriée par le nom de ce paysan. Mais n'ayez crainte : je n'assimile pas non plus votre compétence à celle d'un lecteur qui viendrait en personne se substituer à cette masse pour me parler de ce nom. Vous ne serez pas l'analysant de ce fou; et ce n'est pas pour tomber dans le travers d'une « application de la psychanalyse » que je vous convie à suivre à votre tour les traces de ce prophète, en vous en tenant, comme nous avons dû le faire, à un dire écrit.

En réponse à cette lettre, je vous prierai plutôt de m'écrire; ce qui ne relève pas seulement de l'euphémisme, puisque ce geste aura la portée de nous faire prendre à notre tour la succession de tous ceux auxquels Martin a, pour ainsi dire, forcé la main, en les induisant à prendre la plume, du simple fait d'avoir pu alléguer qu'un Ange lui avait parlé... Une telle prétention serait sans conséquences, ni la mise en circulation de toute une série de lettres, si ce mouvement des écrits n'avait pas entraîné le déplacement d'un corps, dès lors reconnu comme accomplissant la mission dont l'a investi cet Ange, puisque ce paysan (et lui seul, à ma connaissance, depuis Jeanne d'Arc) est bel et bien parvenu jusqu'à son Roi.

Ma première requête sera donc de vous demander s'il est historiquement vérifiable que Martin de Gallardon a été reçu

par Louis XVIII en avril 1816, m'étant pour ma part contenté de l'estimer probable, avec la crédulité requise du psychanalyste à qui on fait *relation* d'un *événement*. Or ces termes sont précisément dans le titre de la belle histoire que je vous invite à lire à présent pour le plaisir, non sans vous inquiéter cependant de ce qui a bien pu pousser l'auteur, qui se dit « ancien magistrat », à ne donner que l'initiale de son nom, du moins dans l'édition de 1830 dont je dispose, alors que la noblesse et la limpidité de son style peuvent retenir un lecteur tout autant que la rigueur avec laquelle il mène sa démonstration.

Laissez-moi vous en dévoiler la clé. Plus ce parfait écrivain estime qu'il peut nous convaincre de la naïveté de celui dont il prétend n'être que le simple transcripteur, plus il s'émerveille de l'ignorance des mots qui ont pu lui venir à la bouche dans telle ou telle circonstance de son parcours jusqu'au Roi, et plus il a lieu de penser – ou nous en laisse-t-il le soin – que le message de l'Ange et la mission de son porteur sont à prendre pour vérité.

Or une telle stratégie était à nos yeux une aubaine, puisque nous nous intéressions en cliniciens de la psychanalyse aux conditions d'éclosion et de développement d'un délire. Il y avait ainsi quelque chance que sa transcription nous parvienne vierge de toute interprétation, le rôle qu'y joue intrinsèquement la religion pouvant donc être distingué des grilles de déchiffrement que les différentes approches viendront par la suite lui imposer.

Dans l'espace que dessine cette séparation à laquelle l'auteur donne des soins attentifs, le fait le plus immédiatement saillant, et qui ne devrait pas laisser indifférent l'historien des croyances auquel je fais appel, c'est que, contre toute attente, ce paysan ne bénéficie pas, au moins au début de sa carrière, de l'attention bienveillante de son évêque. Car il ne semble pas que la hiérarchie religieuse, à laquelle l'Ange en tout cas aurait préféré qu'il ait exclusivement affaire, se soit montrée fort empressée de souscrire au miracle d'une apparition. Ce Martin ne serait-il pas prophète, au moins en tant que venu, dans son siècle, trop tôt?

Sur un autre plan, celui auquel s'intéressaient d'abord mes

collègues de formation psychiatrique, il ne fait pas de doute qu'il soit un précurseur, le diagnostic de « paranoïa » pouvant assez légitimement lui être appliqué, avant même que Kraepelin ou Sérieux et Capgras, à la fin du siècle passé, aient pu en isoler l'entité. Ce n'est pas faute d'avoir rencontré des psychiatres, et non des moindres, puisque Pinel et Royer-Collard sont reconnus en France comme les fondateurs de leur discipline; mais c'est précisément en tant que paranoïaque qu'il a pu leur échapper.

Pourrez-vous – et c'est là, je crois, ma quatrième requête – voir s'il reste quelque part une trace du passage de Martin à Charenton? Et surtout, y a-t-il une explication plus humaine que celle à laquelle veut nous contraindre l'auteur de la *Relation*, pour que, sans autre forme de procès, ait pu sortir d'un asile d'aliénés quelqu'un dont on pouvait penser qu'il était dangereux, l'Ange lui intimant tout de même de commettre un crime : celui de lèse-majesté?

Si c'est bien le Roi qui a accordé son audience, il n'en a certes rien été. Mais qui était-il donc, ce dernier des monarques légitimes, pour jouer avec tant d'à-propos son rôle de thaumaturge, et sur un sujet atteint d'un mal sans doute plus tenace que l'écrouelle? Peut-être pourriez-vous au moins me conseiller une biographie de celui qui avait une dernière fois les seules bonnes raisons de ne pas se prendre pour Napoléon?

Enfin, la guérison fut-elle aussi totale que celle dont l'auteur du texte en référence prétend nous convaincre? Et comment Martin a-t-il pu par la suite supporter de voir les prophéties de l'Ange dont il s'est fait le messenger, intégralement accomplies, quand la monarchie restaurée a été balayée et que tous les malheurs prédits se sont abattus sur la France? Autrement dit, peut-on savoir quelle fut sa fin, après 1830?

Cette avalanche de questions, longtemps contenues, vous l'a amplement signifié, ma cinquième requête serait satisfaite, si je parvenais à piquer votre curiosité, pour que vous vous déplaciez jusqu'à ce qui a dû être consigné dans les archives de la région, afin de me renseigner sur ce qu'on peut savoir de la vie de ce paysan, de ses ascendants et de sa descendance.

J'imagine à ce point votre étonnement : le psychanalyste

aurait-il du goût pour l'inquisition? Et l'historien pourrait-il lui servir d'enquêteur? À cela je répondrai en vous énonçant une première hypothèse : je prétends qu'il ne saurait y avoir de fou authentique sans qu'il laisse des traces au déchiffrement desquelles votre discipline apporte des instruments d'analyse indispensables. Or vous savez bien que le concept d'Inconscient, tel qu'il a été défini par Freud et refondu par Lacan, reste tributaire de la mise en jeu d'une règle qui entraîne le fait de privilégier un corps pulsionnel, en reléguant au second plan le corpus des textes. Je voudrais précisément tenter sur le cas de Martin dont la vie pulsionnelle nous restera sans doute à jamais opaque, de faire l'hypothèse inverse, m'adressant à un amateur des textes qui voudra bien pour autant ne pas méconnaître la pertinence d'une lecture se dépouillant en un premier temps, pour pouvoir s'exercer, de ce que la connaissance historique pourrait lui apporter.

Le deuxième temps d'une réarticulation de cette lecture avec la vôtre est pour moi venu. J'ai bon espoir, ayant des raisons de penser que le destin peu commun de ce paysan de la Restauration doit avoir laissé assez de traces pour que vous ne soyez pas bredouille et que nous puissions de concert le tirer de l'ombre.

Je serais heureux de compter sur vous pour m'accompagner sur le chemin qui reste à faire, en escomptant que vous accepterez de soutenir avec moi cette question, chacun la soulevant de son côté. Et s'il s'avérait que nous nous perdions et que Martin, annexé par l'un ou par l'autre, soit perdu pour les deux, au moins cette séparation nous aura-t-elle donné l'occasion d'amener à une interrogation décisive : la folie n'est-elle pas la plupart du temps perçue, dans le champ social, comme étant de l'escroquerie? Et faudrait-il là-dessus trancher?

Recevez l'offre que je vous fais en témoignage de mon estime; au moins n'est-elle pas la mission impartie à Martin par son Ange.

J. N.



# RELATION

CONCERNANT

## LES ÉVÉNEMENTS

QUI SONT ARRIVÉS

A UN LABOUREUR DE LA BEAUCE,

DANS LES PREMIERS MOIS DE 1816.

M + G

& - - -

L G

---

IL EST BON DE GARDER LE SECRET DU ROI,  
MAIS IL EST HONORABLE DE RÉVÉLER  
ET DE PUBLIER LES ŒUVRES DE DIEU.

*Paroles de l'Archange RAPHAËL,*  
Tobie, ch. XII, v. 7.

---



PARIS,

A. ÉGRON, IMPRIMEUR

DE S. A. R. MONSIEUR DUC D'ANGOULÊME,  
rue des Noyers, n° 37.

~~~~~

1817.

Bibliothèque de Port-Royal, Paris. Photo J.-L. Charmet © Archives  
Éditions Gallimard.



## AVERTISSEMENT

*Depuis quelques mois l'on voit se répandre dans Paris et dans les provinces, tant de relations particulières sur l'événement qui concerne le sieur Martin, laboureur au bourg de Gallardon, près Chartres, qu'on a cru qu'il serait agréable au public de voir rassemblé dans une seule narration, ce qu'il ne pourrait trouver qu'avec peine dans les divers écrits qui ont été faits sur ce sujet. La présente Relation est donc, à proprement parler, la réunion et la concordance de plusieurs autres dont on a fait un tout, en les refondant ensemble. L'on y a joint encore différens traits intéressans que plusieurs personnes ont recueillis de la bouche même du sieur Martin. Du reste, les plus grandes précautions ont été employées pour ne rien avancer qui ne soit fondé sur des motifs puissans de crédibilité. L'on n'a plaint ni les recherches, ni les voyages, ni les courses, ni les informations auprès de toutes les personnes capables de donner, sur un événement de cette importance, de très-exacts renseignemens. Enfin, le lecteur peut être assuré qu'il n'y a point ici de fait un peu capital dont n'aient eu communication les autorités supérieures, par lesquelles cette affaire a passé successivement.*

*L'on n'avait d'abord osé se flatter de pouvoir faire usage du rapport qu'ont fait, sur Thomas Martin, deux des plus célèbres médecins, à Son Excellence le ministre de la Police; mais on a su, il y a quelques semaines, que ce rapport était, pour ainsi dire, entre les mains de tout le monde; sans doute par la facilité ou la légèreté de quelque copiste. Bien plus, le Journal Général de France vient d'y prendre la matière d'un article inséré dans sa*

feuille du 20 janvier 1817. L'on a donc cru pouvoir en extraire aussi un petit nombre de faits, d'après une copie qu'on s'en est procurée assez récemment. Tout le reste de cette Relation est fondé sur d'autres documens non moins dignes de foi. Ce qu'on a tiré principalement du rapport des médecins consiste en observations fort judicieuses, et qui mettent dans le plus grand jour la parfaite sincérité du bon habitant de Gallardon. Plusieurs sont analogues aux vues que présentent les réflexions qui terminent cet écrit; cependant l'on a cru ne pas devoir les confondre les unes avec les autres, d'une part, afin de ne pas donner pour sa propre production ce qui porte si bien la touche d'une personne de l'art; de l'autre aussi, afin que les esprits divers se pénétrèrent davantage de l'importance d'un événement qui réunit, dans les mêmes vues, des personnes d'états différens, et qui ont mis leurs soins à bien l'approfondir chacune séparément et à leur manière. Les relations manuscrites qui en ont couru dans le public, ont déjà produit quelques fruits de bénédiction et de grâce dans des cœurs droits, fidèles et dociles à la voix de Dieu qui s'est fait entendre. Puissent ces fruits se multiplier au centuple parmi toutes les classes du peuple chrétien! Mais, avant tout, prions, afin que le Père des miséricordes daigne parler à nos cœurs, et nous fasse prévenir les grands malheurs qui nous sont annoncés, en prenant les moyens que sa bonté nous offre encore pour les arrêter et le désarmer.

## CHAPITRE PREMIER

*Des diverses apparitions et évènements qui sont arrivés au Sieur THOMAS-IGNACE MARTIN, depuis le 15 janvier 1816, jusqu'au jour où il a comparu à Chartres, devant M. le préfet d'Eure-et-Loir.*

Le 15 janvier 1816, sur les deux heures et demie après midi, un petit laboureur du pays de Gallardon, à quatre lieues de Chartres, nommé Thomas-Ignace Martin (âgé de 33 ans et père de quatre enfans), était dans son champ, occupé à étendre du fumier, en pays plat et terrain uni<sup>1</sup>; quand, sans avoir vu arriver personne, se présente devant lui un homme de cinq pieds un ou deux pouces, mince de corps, le visage effilé, délicat et très blanc; vêtu d'une lévite ou redingote de couleur *blonde*, totalement fermée et pendante jusqu'aux pieds, ayant des souliers attachés avec des cordons, et sur sa tête un chapeau rond à haute-forme. Cet homme dit à Martin : *Il faut que vous alliez trouver le Roi, que vous lui disiez que sa personne est en danger, ainsi que celle des Princes; que de mauvaises gens tentent encore de renverser le gouvernement; que plusieurs écrits ou lettres ont déjà circulé dans quelques provinces de ses États à ce sujet; qu'il faut qu'il fasse faire une police exacte et générale dans tous*

1. Cette apparition, la première de toutes, est arrivée à trois quarts de lieue de Gallardon, dans un canton fort désert, appelé le *Chantier des Longs-Champs*.

*ses États, et surtout dans la capitale : qu'il faut aussi qu'il relève le jour du Seigneur, afin qu'on le sanctifie; que ce saint jour est méconnu par une grande partie de son peuple; qu'il faut qu'il fasse cesser les travaux publics ces jours-là; qu'il fasse ordonner des prières publiques pour la conversion du peuple; qu'il l'excite à la pénitence; qu'il abolisse et anéantisse tous les désordres qui se commettent dans les jours qui précèdent la sainte quarantaine : sinon toutes ces choses, la France tombera dans de nouveaux malheurs. Il faut que le Roi en use envers son peuple comme un père envers son enfant quand il mérite d'être châtié; qu'il en punisse un petit nombre des plus coupables pour intimider les autres.*

*Si le Roi ne fait pas ce qui est dit, il sera fait un si grand trou à la couronne, que cela la mettra tout auprès de sa ruine*<sup>1</sup>.

Le personnage qui s'adressait à Martin, semblait alors, en lui parlant, rester à la même place; mais il faisait des gestes analogues à ses paroles, et le son de sa voix n'avait rien que de fort doux.

Martin, un peu surpris d'une apparition si subite, lui répondit d'abord dans son langage : « Mais vous pouvez bien en aller trouver d'autres que moi, pour faire une commission comme ça. » *Non*, lui répliqua l'inconnu, *c'est vous qui irez.* « Mais, reprit Martin, puisque vous en savez si long, vous pouvez bien aller trouver vous-même le Roi, et lui dire tout cela; pourquoi vous adressez-vous à un pauvre homme comme moi, qui ne sait pas s'expliquer? » *Ce n'est pas moi qui irai*, lui dit l'inconnu, *ce sera vous; faites attention à ce que je vous dis, et vous ferez tout ce que je vous commande.*

Après ces paroles, Martin le vit disparaître à peu près de cette sorte : ses pieds parurent s'élever de terre, sa tête s'abaisser, et son corps se rapetissant, finit par s'évanouir à la hauteur de la ceinture, comme s'il eût fondu en l'air. Martin, plus effrayé de cette manière de disparaître, que de l'apparition subite, voulut s'en aller, mais il ne le put; il resta comme malgré lui, et s'étant remis à l'ouvrage, sa tâche qui devait durer deux

1. Ceci peut se rapporter à la mort du duc de Berry, assassiné quatre ans plus tard.



**PHILIPPE BOUTRY**  
et  
**JACQUES NASSIF**

## **Martin l'Archange**

«Le 15 janvier 1816, sur les deux heures et demie après midi, un petit laboureur du pays de Gallardon, à quatre lieues de Chartres, nommé Thomas-Ignace Martin était dans son champ, occupé à étendre du fumier, quand se présenta devant lui un homme de cinq pieds un ou deux pouces, vêtu d'une redingote de couleur blonde, ayant sur sa tête un chapeau rond à haute forme.» Puis l'apparition s'évanouit comme si elle eût fondu en l'air.

Ainsi commence l'affaire Martin. Trois mois plus tard, le paysan visionnaire est reçu au Palais des Tuileries par Louis XVIII. L'écho de cette entrevue, qui a eu lieu sans témoin, a retenti dans tout le royaume durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et bien au-delà des milieux légitimistes. Martin est le seul paysan depuis Jeanne d'Arc qui, porteur d'une mission divine, à lui impartie par l'Archange Raphaël, réussit à «aller au Roi».

Le message de l'Archange restera secret jusqu'à la mort de Louis XVIII mais non l'entrevue qui devient l'objet de bien des rumeurs, l'espoir de nombre d'intrigues, le germe contagieux d'une folie d'apparitions et de prophéties.

Se saisissant aujourd'hui de cette affaire, un historien et un psychanalyste construisent par lettres un véritable roman policier qui fait surgir de l'ombre de multiples personnages, protagonistes visibles ou cachés, qui suscite aussi des questions toujours actuelles comme celle-ci : une croyance peut-elle n'être pas délirante ?

Un certain nombre de documents viennent à l'appui des réponses proposées : une admirable relation de l'affaire par Louis Silvy, janséniste ; le rapport de Royer-Collard, clinicien aussi exact qu'opportuniste ; les deux versions dictées par Martin en 1817 et 1828 de son entretien avec un roi en pleurs...

Premier dossier complet sur l'affaire Martin, ce livre est aussi la preuve que la méthode historique la plus scrupuleuse et l'interprétation psychanalytique la plus risquée peuvent sans concessions mutuelles converger dans le dévoilement du sens latent, extraordinairement complexe, d'une énigme — ou d'un fait divers.



9 782070 704651



85 IX A 70465

ISBN 2-07-070465-3

175 FF 10